

PREF 54
2010



Conseil d'Administration EPCC l'Autre Canal

Séance du 9 octobre 2009

Extrait du registre des délibérations

DELIBERATION N° 041-2009

Objet : Règlement intérieur de l'Autre Canal pour le personnel et les usagers
Rapporteur : M. HENART

Exposé des motifs :

Le Règlement Intérieur de l'Etablissement, destiné à fixer les divers points non prévus par les statuts de L'E.P.C.C., est soumis au Conseil d'Administration.

Ce règlement se décompose en 2 volets :

- le premier à destination du personnel de l'Autre Canal. Ce volet intéresse l'hygiène, la sécurité et la discipline,
- le second à destination des usagers. Ce volet intéresse les usages et les horaires.

Ce règlement intérieur a fait l'objet d'une consultation auprès du Délégué du Personnel.

Après validation du Conseil d'Administration, le règlement intérieur sera adressé à l'Inspection du Travail et au Conseil des Prud'hommes. Son affichage sera effectif dès sa validation.

Il est proposé au Conseil d'Administration :

- o de valider le présent Règlement Intérieur.

DECISION : ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Etaient présents : M Laurent HENART ; Mme Jocelyne REBOUT ; M Frank PILCER ; Mme Anne VALTON ; M Claude-Jean ANTOINE ; M.Thibaut VILLEMEN ; M Dominique REPECAUD ; M Claude-Jean ANTOINE ; M François DERUDDER – représentant M. Bernard NIQUET ; Mme Catherine DE ROSA ; M Eric BICHON.

DECISION : ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Etaient présents : M Laurent HENART ; Mme Jocelyne REBOUT ; M Frank PILCER ; Mme Anne VALTON ; M Claude-Jean ANTOINE ; M.Thibaut VILLEMEN ; M Dominique REPECAUD ; M François DERUDDER – représentant M Georges-François HIRSCH ; Mme Martine KIRCHHOFF – représentant M. Bernard NIQUET ; Mme Catherine DE ROSA ; M Eric BICHON.

Avaient donné une procuration écrite :

M André ROSSINOT à Mme Jocelyne REBOUT ; M Roger TIRLICIEN à M.Thibaut VILLEMEN .

Avaient donné pouvoir pour les représenter :

M Bernard NIQUET à Mme Martine KIRCHHOFF ; M Georges-François HIRSCH à M François DERUDDER.

Etaient excusés : M André ROSSINOT ; M Roger TIRLICIEN ; Mme Marie Thérèse FRANCOIS-PONCET ; M Dominique BELLION ; M Georges-François HIRSCH.

Fait à Nancy le 9 octobre 2009

Le Président
M. Laurent HENART